

Résultats de l'enquête sur les discriminations et violences sexistes

Enquête menée du 24 avril au 3 mai, ayant reçu 193 répondants médecins exerçant sous 16 statuts, dans 43 spécialités, issus de 58 départements, dont 82,4% des femmes

Pour 2 répondants sur 3, les comportements sexistes sont assez voire très fréquents



71,5% des répondants rapportent qu'il est assez fréquent (40,4%) voire très fréquent (31,1%) qu'une consœur subisse des blagues, des propos, des comportements sexistes.

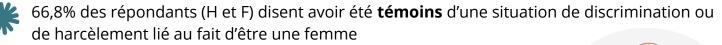
8 femmes sur 10 ont été victimes de discrimination ou harcèlement



Durant leur carrière médicale



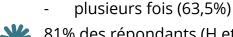
- une fois (16,4%)
- plusieurs fois (57,2%)



- une fois (7,8%)
- plusieurs fois (59%)

Durant leurs études en médecine





81% des répondants (H et F) disent avoir été **témoins** d'une situation de discrimination ou de harcèlement lié au fait d'être une femme

- une fois (6,9%)
- plusieurs fois (74,1%)

La majorité des discriminations en raison du genre ont lieu dans le travail quotidien



Si les répondants rapportent que ces discriminations ont eu lieu à l'annonce d'une grossesse ou au retour d'un congé maternité ou parental (30,18%), lors d'un recrutement, d'un concours, d'un accès à un stage (22,4%), lors d'un changement de statut du contrat (durée du CDD, passage en CDI, titularisation, etc.)(14,7%), à l'occasion d'une demande d'aménagement du temps de travail (9,4%), les discriminations ont majoritairement lieu dans le travail au quotidien (54,1%).

Les discriminations sont très liées au rapport hiérarchique



Les discriminations ont été le fait d'un supérieur hiérarchique direct (59,9% des situations), mais également de confrères ou consœurs (46,5% des situations), de la direction de l'établissement (18% des situations) et des patients (12,2%).











pour 1 médecin sur 3, entamer une démarche officielle ne sert à rien





Pour les répondants, la première réaction a été d'en **parler à des proches** (54%) ou de chercher à **faire reconnaître cette discrimination** (19,5 %). Seuls 3% ont décidé de **porter plainte** et moins de 2% ont **saisi leur chef de service ou encore un syndicat**. 27,6% des répondants n'ont **rien fait**.

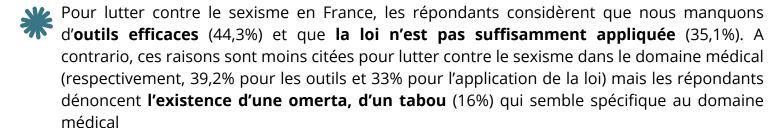


Malheureusement, pour 1 médecin sur 3, entamer une démarche officielle ne sert à rien, et c'est sans compter celles et ceux qui craignent les **représailles** (22,5%), n'ont pas **confiance** dans les instances professionnelles (14,4%), pensent n'avoir pas suffisamment de **preuves** à apporter (8,1%) ou ne savent pas vers qui se tourner (6,3%).

Les témoins et les victimes expliquent leur silence

« Stage d'externat, difficile de se faire entendre, « **mon supérieur hiérarchique direct** était chef de pôle et **crainte d'invalidation** » président de CME donc intouchable, je n'ai pu en parler « je n'avais **jamais été sensibilisé** à la question » qu'au changement de président de CME » « Ils n'ecriront jamais un mail qui pourrait servir de **preuve** ou leur porter préjudice... »

les médecins souhaitent + d'information sur les recours existants et + de sanctions



Plus d'1 médecin sur 3 (38,8%) pense que le plus efficace serait que les établissements et l'ordre professionnel instruisent et sanctionnent davantage les situations de discrimination. Plus d'1 médecin sur 3 pense que le plus efficace serait de sensibiliser les futurs médecins sur les recours et les droits dans de telles situations (33,5%).

Les victimes témoignent

« à partir du moment où j'ai été moins disponible parce que j'étais **devenue maman**, je m'en suis pris plein la tronche »

« j'ai eu deux grossesses rapprochées et malgré un poste PH publié fléché pour moi et soutenu par mon chef depuis 4 ans, j'ai appris une semaine avant, pendant mon congé maternité, que mon chef finalement s'opposait à cette nomination »

« une ordonnance envoyée chez moi avec une prescription de massage à lui faire de la part du PH qui me draguait lourdement depuis 6 mois et qui était celui qui validait mon stage d'interne »

« j'ai découvert que j'avais été **moins bien payée** que d'autres PH masculins, plus jeunes que moi et bien moins investis dans l'hôpital que moi »

« quand on est une femme de 55 ans, on cumule le sexisme et l'âgisme! »

« Je suis **enceinte et victime de discrimination**. Quantité de travail demandée + importante que les autres malgré mes 7 mois de grossesse actuellement. Cheffe de service me demandant toujours +, et me harcelant. Mail écrit à ma chef de service concernant cette situation et conséquences notamment sur la grossesse (arrêt de travail) mais aucun changement au contraire. Je suis inquiète pour ma fin de grossesse et mon retour de congé maternité où on va probablement me demander de « récupérer » ce que je n'ai pas pu faire avant. »